

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHIED
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 29 mai 2024

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Section C de Bourscheid

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle 547/4311, lieu-dit « Nicolas Leyder Strooss », d'une surface de 5 ares 54 centiares, inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section C de Bourscheid.